

Monsieur le recteur,

Le Sgen-CFDT accompagne les AED et les représente majoritairement en CCPA des AED/AESH.

Nous regrettons le manque d'attention que le Rectorat porte à ces agents. Nous n'avons de cesse de solliciter vos services afin d'améliorer leurs conditions d'exercice.

Mais les décisions importantes ne peuvent venir que du secrétariat général.

Nous avons exigé la mise en place d'une formation d'adaptation à l'emploi « obligatoire », qui devrait enfin se mettre en place à la rentrée prochaine dans les différents bassins. Nous veillerons à sa réalisation concrète.

Nous regrettons que notre demande de généralisation de l'expérimentation faite au Lycée Pierre Poivre, d'une procédure permettant aux AED de ne plus avoir d'interruption de paye au mois d'aout, n'aie pu être réalisée.

Certes la situation actuelle n'est pas facilitatrice, mais depuis novembre, nous demandons un GT pour préparer cela. Un bilan a été demandé par la DSM courant avril, donc trop tard...

Le Sgen-CFDT regrette également que le Rectorat de la Réunion, n'ai pas eu le courage d'adopter le protocole proposé par l'académie d'Aix Marseille, en exigeant une transformation de tous les postes d'AED d'un an, en deux ou trois ans. Le Recteur Bernard Beignier est à l'origine de ce progrès social.

En Aout 2020, les AED auront encore une demi-paye et devront toujours faire face aux mêmes échéances mensuelles. Les services du lycée Lecomte De Lisle devront recommencer l'enregistrement de tous les dossiers envoyés par les EPLE ce qui ne sera sans doute pas une sinécure avec la rentrée complexe qui se prépare.

Nous regrettons aussi les décisions prises en EPLE par certains chefs d'établissements qui ont demandé la récupération des heures non effectuées pendant la période de confinement. Regrettons aussi parfois le non renouvellement des AED sans un protocole clair d'évaluation formative sur l'année scolaire. Cela tombe souvent comme un couperet par un courrier envoyé en lettre recommandée. Soyons enfin dans une école de la confiance, véritable.

Gageons que cette année 2020, 2021, verra enfin une évolution pour en finir avec ces situations.

Nous savons que nous pouvons être entendus par vos services, par le secrétariat général. Mais nous constatons que les AED ne sont pas une priorité pour notre académie. Pourtant en EPLE, ce sont les premières personnes que rencontrent nos élèves au portail, à l'entrée.

En cette période de crise sanitaire qui pourrait envisager d'ouvrir un EPLE à la rentrée prochaine sans AED?